

# **Motion du Conseil municipal de Saran**

## **en faveur du sport français**

Réuni le 19 octobre 2018 en séance extraordinaire, le Conseil municipal de SARAN constate depuis plusieurs années une dégradation continue du budget du ministère des sport.

Le Conseil municipal de Saran :

\* s'inquiète des nouvelles annonces budgétaires du gouvernement qui projette un baisse de 30 millions d'euros du budget du Ministère des sports (- 6,2%) dans le projet de loi de finance 2019, la suppression ou réaffectation de 1 600 emplois nationaux et la suppression des emplois aidés. Les collectivités ne pourront pas se substituer éternellement au désengagement de l'État. Elles assument déjà plus de 80 % du financement du sport : subventions aux clubs, événements sportifs, construction et maintenance des équipements sportifs. Avec 200 000 installations (soit 82 % du patrimoine sportif) et 37 000 espaces et sites de nature, les collectivités locales sont incontournables mais ne peuvent agir isolément. Ainsi, Saran consacre 12 % de son budget à l'accompagnement des activités sportives.

\* Pointe les incohérences entre l'ambition sportive affichée de 3 millions de pratiquants supplémentaires et l'accueil des Jeux Olympiques et paralympiques en 2024. Le sport ne peut servir de variable d'ajustement au budget de l'État.

\* Appelle les parlementaires à consolider le financement du sport par le déplafonnement des taxes affectées au sport, sur les mises de la FDJ (1,8%), des paris en ligne et de la taxe Buffet (5%).

Les acteurs du sport doivent disposer de ressources pérennes. Entre la fin des emplois aidés et la baisse des subventions au niveau national, se dessine une nouvelle vision du sport privilégiant les structures commerciales au détriment des associations sportives et du bénévolat.

Avec plus de 35 millions de pratiquants, l'enjeu sociétal du sport est essentiel, que ce soit en matière de santé, de lien social, d'éducation mais également de vecteur économique et d'emplois. Le conseil municipal de Saran réaffirme donc la nécessité d'un pilotage national d'une politique publique du sport, dotée des moyens humains et budgétaires nécessaires.